

L'apport de la Bibliothèque nationale de
France à la découverte et l'exploitation
du patrimoine régional

Picasco - 27 octobre 2005

Le cadre : le réseau des pôles associés de la BnF

- Un réseau né en 1994 (décret fondateur de la BnF)
- Un réseau constitué de 82 pôles :
 - 56 pôles documentaires, dont 13 labels
 - 26 pôles de dépôt légal imprimeur
- Un partenariat centré à l'origine sur le partage d'acquisition, aujourd'hui élargi à d'autres formes de coopération : signalement - numérisation - valorisation

Le cadre opératoire : une convention triennale

- Convention signée entre la BnF et son partenaire pour 3 ans : 2006 - 2008
- une convention cadre définissant les rapports entre les deux partenaires
- une/des conventions d'application précisant la nature de l'opération en cours et les éventuels crédits affectés

Les subventions pôles associés

- Budget 2005 :
 - 1250 k euros pour les pôles documentaires
 - 1250 k euros pour les bibliothèques dépôt légal
imprimeur
- un financement à hauteur de 50% du montant de l'opération
- ... permettant la prise en charge d'acquisitions, prestations externes et vacations

Les apports aux pôles : la participation à un réseau

- Réunion annuelle d'évaluation scientifique du pôle
- journée annuelle des pôles associés
- journées d'études thématiques ex. Dépôt légal
- une liste de diffusion : pôles.associés@bnf.fr

Les apports aux pôles : la « carte des pôles »

- Ouverture des formations internes BnF aux membres des pôles ex. « sensibilisation à la conservation » et organisation de stages spécifiques pour les pôles ex. « conservation des documents numériques »
- Conservation : expertise gratuite des fonds PA ; prise en charge partielle des opérations de désacidification/désinfection
- Reproduction : réductions et/ou exonération

Les obligations des pôles

- Communication des documents
- Conservation des documents
- Participation au prêt entre bibliothèques
- Signalement de leur établissement dans le CCFr
(notices de bibliothèques et/ou de fonds)

La BnF - opérateur du Pape : la mise en place de conventions régionales

- Des conventions « pôles associés » liant systématiquement 3 interlocuteurs :
 - la BnF
 - la DRAC
 - un pilote en région
- Une adaptation aux problématiques régionales : le pilote qui peut être une BM, une agence de coopération => importance de la stabilité de l'interlocuteur

La BnF - opérateur du Pape : la mise en place de conventions régionales

- Une convention-cadre qui associe l'ensemble des interlocuteurs en région et précise le plan d'action pour trois ans (2006-2008)
- des conventions d'application décrivant une opération, les moyens consacrés et la durée, signées par la(es) bibliothèque(s) concernée(s)

La BnF - opérateur du Pape : la mise en place de conventions régionales

Un exemple : la région Auvergne.

- Un pilote : la BCIU de Clermont-Ferrand chargée de :
 - coordination scientifique (comité de pilotage)
 - recrutement et formation des vacataires
 - mise en place des structures communes ex. Portail
- Un plan d'action à échéance 2008 :
 - conversions rétrospectives
 - numérisations des sociétés savantes
 - achèvement de la couverture régional des BIPFPIG
 - création d'une bibliographie régionale en ligne

Les partenariats possibles avec la BnF :

L'informatisation des catalogues

- Fonds anciens jusqu 'à 1914 et fonds locaux et/ou spécialisés complémentaires de la BnF
- Expertise préalable de la BnF et/ou du pilote en région cf analyse des catalogues existants
- Financement de la prestation ou de vacations (catalogage livre en main)
- Format Marc + versement des notices dans le CCFr

Les partenariats possibles avec la BnF : L'informatisation des catalogues

En 2005 :

- budget consacré aux retroconversions : 170 000 euros
- quelques réalisations : Carpentras - Bordeaux - Chantilly- Le Mans - Port-Royal

Les partenariats possibles avec la BnF :

L'aide au signalement

- Des opérations liés à des fonds particuliers, complémentaires de la BnF :
 - Bibliothèque de l'Institut Français du Pétrole (fonds de cartes russes)
 - Affiches contemporaines rentrées dans le cadre du Festival international de l'affiche à la BM de Chaumont

Les partenariats possibles avec la BnF : la constitution de catalogues régionaux

- Portails régionaux :

exemples : Cobb / Champagne-Ardennes

=> aide à la constitution des données (cf retroconversion) ;
expertise pour la constitution technique

- Catalogue portant sur un sujet d 'intérêt régional :
exemple : littérature de colportage à Troyes - prise
en charge des vacations

Les partenariats possibles avec la BnF : la constitution de bibliographies régionales

- Bibliographie bourguignonne :
 - réalisation confiée au CRL
 - travail à partir de la Bibliographie bourguignonne (papier) enrichie par des dépouillements complémentaires
 - hébergement BM de Dijon
 - vacations prises en charge par la BnF
- Bibliographie occitane (en cours de constitution) :
aide à la mise en œuvre

Le CCFr au service des régions : pour une meilleure visibilité des fonds

- Aujourd'hui :
 - signalement des catalogues via le RNBCD
 - versement des notices rétroconvertis dans la base BMR
=>interrogation simultanée BMR+Sudoc+Bn opale +
- Demain :
 - signalement des catalogues dans le RNBCD (carte documentaire)
 - évolution vers un portail qui interrogera en plus les catalogues collectifs régionaux, catalogues de grandes bibliothèques, catalogues non-marc (manuscrits, hébraïca)

Les partenariats possibles avec la BnF : la numérisation des sociétés savantes

- 2 régions achevées : Aquitaine et Lorraine
- En cours (2 par an) : Bretagne, Poitou-Charentes, Bourgogne, Auvergne
- actuellement : numérisation par la BnF dans le cadre de Gallica ; 80% des collections disponibles, lacunes à charge des régions
- évolution possible vers une prise en charge directe des régions

Les partenariats possibles avec la BnF : autres possibilités de numérisation

- Les portulans
- La presse régionale - rappel du plan de numérisation de la presse nationale
- reconstitution de fonds virtuels
 - exemple : Philidor - Bm de Versailles

Le rôle de Gallica : évolution vers la notion de portail

- Le concept maintenu de « bibliothèque raisonnée »
- une interrogation possible via Gallica de fonds d'autres bibliothèques :
 - hébergement dans Gallica
 - échanges de notices bibliographiques et/ou métadonnées
 - Oai

Les partenariats possibles avec la BnF : la conservation partagée

Un partenaire privilégié : la BDLI

- La Presse Quotidienne régionale :
 - BnF : édition principale des 40 titres + pilote des 20 titres les plus importants
 - BDLI : toutes éditions des 20 titres non suivis par la BnF => remise à niveau des collections
- Monographies et périodiques : redistribution des éditions régionales aux BDLI
- Recueils : conservation confiée aux BDLI si intérêt régional

=> vers la reconnaissance nationale du rôle
des BDLI dans la conservation du
patrimoine régional : notion de « BDLR »

Les outils communs mis à disposition des régions

- (rappel) : CCFr et Gallica
- Fourniture des notices bibliographiques à distance
- Constitution d'une « bibliothèque bibliographique » dans Gallica

Le catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France (CGM)

- 182 000 notices de manuscrits et 116 volumes rédigés depuis le milieu du XIXe siècle
- Le choix d'un encodage en XML suivant la DTD-EAD
- une mise en ligne via le CCFr pour début 2007
- la possibilité pour les bibliothèques de récupérer leurs notices à terme

En conclusion...

- Différents partenariats possibles avec la BnF en lien avec le Pape
- Des priorités à établir au sein des régions pour définir un éventuel pôle régional avec la BnF